



LE JOURNAL DU BIOPARC GENÈVE

Projet
**Un arbre pour
le futur Bioparc**

P. 6



Portrait
Pierre Challandes

P. 4-5

ASSOCIATION
Convocation à l'Assemblée
Générale

P. 5

DOSSIER

MIMOSA, OU LE SORT DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EXOTIQUES

P. 2-3

NEWS

P. 7



DOSSIER

MIMOSA, OU LE SORT DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EXOTIQUES

MIMOSA

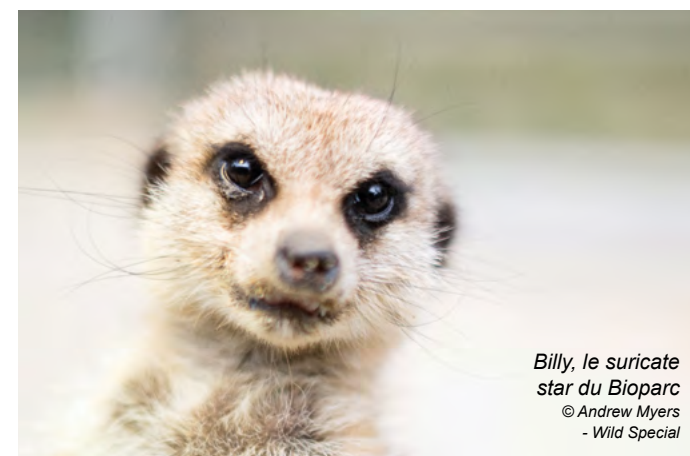
Le dernier numéro de ce Journal a révélé l'arrivée du serval Mimosa au Bioparc en décembre 2022. L'espèce serval vit naturellement dans la Savane africaine. Mais cette femelle est née en 2008 en captivité en Europe où elle a été achetée par un particulier habitant le Canton d'Argovie.

L'autorisation de détention de ce dernier n'étant plus à jour, et la taille de l'enclos étant non-règlementaire pour cette espèce, cette personne s'est vue dans l'obligation de faire un choix: investir pour se soumettre aux normes règlementaires, ou alors se séparer de son animal exotique de compagnie (voir encadré). Jugeant son propre âge avancé, le propriétaire a choisi cette deuxième option. Heureusement, le Bioparc Genève a été en mesure d'accueillir Mimosa.

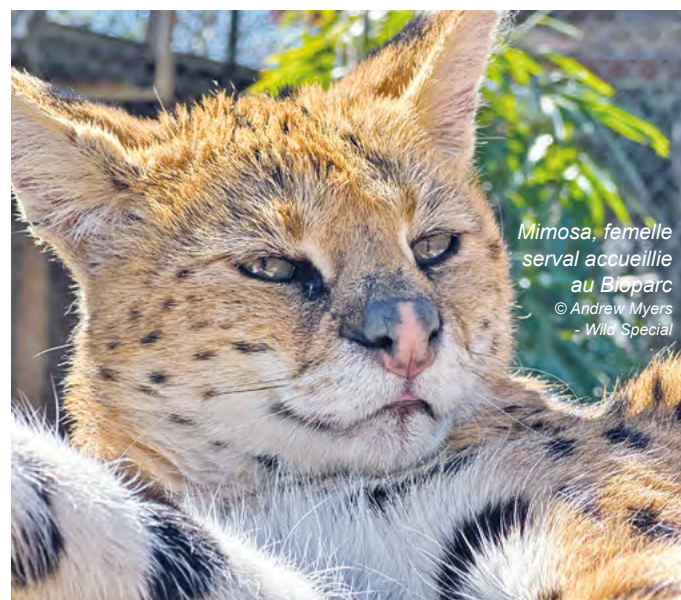
PROVENANCE PARTICULIÈRE DES RÉSIDENTS

Le cas de Mimosa n'est pas unique. En effet, le 6 février de cette année, deux phalangers volants ont aussi rejoint le refuge. Ces marsupiaux originaires de la Nouvelle Guinée et de la côte est de l'Australie ont été confisqués dans le Canton du Tessin où le propriétaire les détenait de manière illégale. Ces « sugar gliders » – appelés ainsi dans leurs pays d'origine – font partie, tout comme la femelle serval, des nouveaux animaux de compagnie (NAC) qui se distinguent des traditionnels chats et chiens domestiques. Ces NAC sont devenus à la mode grâce aux différents réseaux sociaux qui en font leur promotion et vente par des vidéos attirantes oubliant tout de leurs milieux et comportements naturels (voir encadré).

Un autre résident du Tessin qui a déménagé au Bioparc est Billy. Le suricate avait été acheté dans une animalerie en Italie et détenu dans un appartement où les autorités l'ont découvert (cf. édition été 2022). Le refuge lui a offert un grand enclos à l'air libre avec du sable, des enrichissements visuels, tactiles et olfactifs, ainsi que des colocataires de la même espèce.



Billy, le suricate star du Bioparc
© Andrew Myers
- Wild Special



Mimosa, femelle serval accueillie au Bioparc
© Andrew Myers
- Wild Special

RISQUE DU NON-RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE DÉTENTION DES ANIMAUX

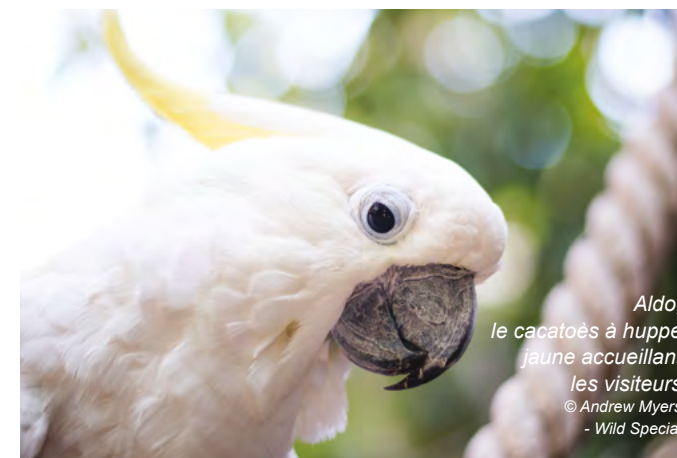
À la suite de la visite du Vétérinaire cantonal chez une personne détenant de manière illégale un animal exotique, une procédure juridique peut être entamée contre cette dernière qui risque une amende pouvant atteindre CHF 20'000.

Afin de s'assurer des règles en matière de détention des animaux de compagnie, consultez l'Ordonnance sur la protection des animaux en ligne ou contactez directement le Service de la consommation et des affaires vétérinaires : SCAV – e-mail : scav@etat.ge.ch – téléphone : 022/546,5600

PROTECTION ANIMALE

La réglementation stricte de la détention des animaux vise à assurer leur bien-être. En effet, certaines espèces nécessitent un espace suffisant pour se déplacer, comme le serval. D'autres, sociables comme les suricates, de la compagnie. Certains animaux exotiques ont aussi des besoins particuliers en termes de chauffage, et d'autres, de nourriture qui peut s'avérer onéreuse. Ces animaux de compagnie peuvent rencontrer des soucis de santé dont le risque croît avec l'âge, tels que le problème de hanche et la cataracte dont souffre Mimosa.

Même en bonne santé, leur longévité peut être problématique, surtout si l'âge du propriétaire est déjà avancé, comme dans le cas d'Aldo qui accueille les visiteurs à l'entrée en cette saison. Le cacatoès à huppe jaune a rejoint le refuge lorsque son propriétaire est allé en EMS qui ne l'a pas admis. En sachant que l'oiseau a eu 60 ans l'année dernière, nous pouvons imaginer le nombre d'abandons en raison de l'âge ou de la mort des propriétaires d'animaux avec une telle espérance de vie.



Aldo, le cacatoès à huppe jaune accueillant les visiteurs
© Andrew Myers
- Wild Special

Dans certaines situations, les propriétaires se rendent compte que leurs animaux bénéficieraient de meilleures conditions de vie ailleurs que chez eux et les donnent ainsi au Bioparc. C'est le cas des Boas de Madagascar, qui, pouvant atteindre 2m de longueur, nécessitent un grand vivarium qu'ils partagent avec des reptiles confisqués.

Certains animaux ont été donnés au refuge par leurs propriétaires avant même d'être contactés par les autorités. C'est le cas d'un employé des Nations Unies à Genève subitement transféré en Amérique du Nord où il ne lui était pas permis d'amener son perroquet rosablin pour des raisons de différences de législation entre les pays. Il a ainsi confié la dénommée Floyd au Bioparc. Cet exemple souligne l'importance de se renseigner sur les règles de détention des animaux à l'international.



Phalanger volant
© Andrew Myers
- Wild Special

LE COMMERCE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EXOTIQUES

Le terme « animaux de compagnie exotiques » est utilisé en lien avec les animaux inhabituels, c.à.d. ni chiens, ni chats ni lapins, tout comme « nouveaux animaux de compagnie » (NAC).

Une partie du commerce des animaux de compagnie exotiques est légale. En effet, l'élevage en captivité des animaux exotiques, accompagné de la documentation nécessaire, est même considéré par certains comme une manière de prévenir le braconnage. Mais les besoins spécifiques de ces animaux sont souvent sous-estimés par leurs nouveaux propriétaires et/ou leurs conditions de détention ne sont pas conformes à la loi.

MANDAT OFFICIEL DU BIOPARC

L'Office fédéral des affaires vétérinaires a mandaté le Bioparc pour accueillir ces différents animaux, en sachant que les institutions zoologiques capables de le faire sont rares, particulièrement en Romandie. Pour ce faire, les Cantons peuvent adresser leur demande directement au refuge, comme le Canton du Tessin l'a fait dans le cas de Billy, et le Canton de Genève, dans le cas des gris du Gabon.

Malgré ses ressources extrêmement limitées en termes de finances et d'espace, le Bioparc accueille beaucoup d'animaux de compagnie exotiques dont les propriétaires n'ont pas respecté les règles de détention en cours, ou alors qui avaient sous-estimés leurs besoins, sachant que ceux qui ne trouvent pas de refuge risquent d'être euthanasiés par les autorités.

Le Dr Tobias Blaha, Directeur du Bioparc, estime ainsi que 90% des résidents du Bioparc ont été soit confiés ou abandonnés par leurs propriétaires, ou encore confisqués puis placés par les autorités. Une grande partie de ces résidents ont subi un parcours comparable qui reflète un commerce en pleine expansion et généralement illégal (voir encadré). Ces animaux exotiques vendus pour la compagnie des Hommes sont les victimes d'un système qui ne prend pas ses responsabilités en ce qui concerne leur sort. ■

LE BIOPARC S'ENGAGE

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) fête ses 50 ans cette année. Signée en 1973 à Washington, cette convention est entrée en vigueur en 1er juillet 1975.

Le Bioparc collabore officiellement avec la CITES qui nous a prêté les spécimens exposés dans notre boutique pour mieux sensibiliser les visiteurs au commerce illégal des animaux sauvages.

La conservation des animaux à l'état sauvage est une mission-clé du Bioparc qui s'est officiellement engagé à soutenir la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies dans les domaines de la maintenance et la conservation des espèces.

PORTRAIT

PIERRE CHALLANDES, OU LES ORIGINES DU PARC

Pierre
découvrant
les animaux
du Sri Lanka

Saisir la vie de Pierre Challandes, c'est comprendre l'essence-même du parc animalier du même nom, maintenant le Bioparc Genève. Voici son extraordinaire histoire.

CURIOSITÉ POUR LE MONDE ANIMAL

Sa passion des animaux commence dès le plus jeune âge. Pierre découvre d'abord ceux à portée de main dans le jardin. À 6 ans, il se réjouit de son premier chien, puis prend des cours de dressage. En parallèle, il apprend à monter à cheval. D'autres animaux l'attirent: il ramène à la maison une mangouste qui ouvre le frigo pour en récupérer les œufs, et élève en cachette des perruches. Très tôt, Pierre s'imagine agriculteur, puis vétérinaire, mais finit par quitter la Suisse deux semaines avant le Baccalauréat. Au retour, son père lui impose des études de génie civil qu'il débute à Lausanne et termine à Genève où il épouse Martine. Comme cadeaux de mariage, ils demandent un bulldog français et des canaris qu'ils laissent voler dans leur cuisine. Un hibou petit-duc qu'il sauve en Tunisie vit aussi librement chez eux à Genève. Il fait la connaissance d'artistes et de cavaliers qui lui confient leurs chevaux.

UN VOYAGE QUI OUVRE LES ESPRITS

À la fin de ses études, Pierre et Martine acceptent la proposition d'accompagner leur ami botaniste, Pierre Hainard en Algérie, dans le Hoggar. Lorsque ce dernier est rappelé à Genève, ils décident de poursuivre leur voyage. Ils traversent le Sahara, et pendant un an et demi, parcourent toute l'Afrique de l'Ouest. Ils séjournent parfois plusieurs semaines seuls dans les réserves où ils se retrouvent nez-à-nez avec une lionne, un léopard, des éléphants, antilopes et pintades.

APRÈS UN TEL VOYAGE, ON VOIT LA VIE SOUS UN AUTRE ANGLE.

UNE OCCASION À NE PAS RATER

En 1973, le gérant d'un magnifique domaine à Vernier lui propose de s'occuper des volières qui s'étendent sur une surface de plus de 3'000 m². L'une d'elles, voûtée, mesure 80m de long, 15m de large et 6m de haut!

«Dans les souvenirs les plus lointains de ma petite enfance, je fabulais sur un oncle d'Amérique qui possédait des volières peuplées d'animaux incroyables et d'oiseaux multicolores... Subitement, ce rêve devenait réalité!»

COMBLER SA PASSION DE LA NATURE

Pierre y élève des faisans, canards, paons, perruches et aras qui volent librement parmi la végétation du parc. Afin de pouvoir acheter les grains pour ceux-ci, il y ouvre aussi une pension pour chats, dont Martine s'occupe.

Peu à peu, Pierre récupère toutes sortes de félins qui sont logés dans de grands enclos annexes. De nombreux animaux qu'il a apprivoisés peuvent se promener en toute liberté dans la propriété lorsqu'ils sont en sa compagnie.

Le Parc recueille des chats du Bengale, de Temminck, de Pallas, des servals, puis des pumas, une panthère de Chine, des coatis, un wallaby, un chameau, un douroucouli et d'autres singes que des zoos ne peuvent plus garder ou que des personnes ont ramenés de voyage...

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction n'est pas encore entrée en vigueur.

Pierre partage: «La variété des caprices humains en matière d'animaux de compagnie me déconcertera toujours.» (...)



Afin de pouvoir acheter les grains pour ceux-ci, il y ouvre aussi une pension pour chats

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU TERRAIN

Après le décès du propriétaire des lieux, il cherche avec ténacité un nouvel espace. Il explique: «Il y avait les animaux avec lesquels j'avais créé des liens. J'étais responsable de la confiance que ceux-ci m'avaient donnée. Je n'avais pas le droit de les trahir, de me séparer d'eux!»

Sans succès dans ses recherches pendant 10 ans, il annonce dans le magazine Femina – pour lequel il écrivait chaque semaine un article animalier – qu'il va fermer le Parc et placer ou euthanasier ses animaux.

Aussitôt, les médias et le public affirment leur soutien à Pierre et le Conseil d'Etat finit par lui mettre à disposition une ancienne propriété de maître aux Tuileries, rachetée lors de la construction de l'aéroport de Cointrin. La commune de Bellevue accueille Pierre à bras ouverts!

UNE NOUVELLE AVENTURE

L'Association du Parc d'Accueil est créée. Aidé par des architectes, les plans du Parc sont dessinés et les travaux peuvent commencer. Grâce au soutien financier des membres de l'Association, de Fondations, et au travail des bénévoles qui sacrifient leurs jours fériés pour la peinture et les constructions légères, le financement des travaux se concrétise. Le 28 septembre 1991 marque l'inauguration du Parc Pierre Challandes réunissant tous les animaux de Vernier.

«Chaque matin, lorsque j'ouvrais le portail du Parc, un monde insoupçonné, presque au-delà du réel se ruait vers moi, m'entraînant dans un tourbillon de couleurs, de cris, de chants, de poils, de plumes, de pattes, de battements d'ailes, de cœur, d'odeurs et d'amour.»

CHANGEMENTS AU PARC

Jusqu'au décès de Martine en 2008, le couple sera toujours présent au rendez-vous quotidien de leurs animaux, et Pierre, jusqu'en 2011. Cette année-là, les économies de l'Association et un don important permettent d'engager des salariés. Il continue à travailler bénévolement mais ne veut plus, en raison de son âge, qu'un animal s'attache à lui. Il renonce ainsi à s'occuper des animaux.

Heureusement que pour l'administratif, il peut toujours compter sur Maryse Morzier, aujourd'hui présidente de l'Association (cf. édition printemps 2023). Malgré tout, en 2017, fatigué par les tensions entre les employés, il est prêt à fermer. À la dernière heure, il rencontre Tobias Blaha, et reconnaît immédiatement en lui la bonne personne pour reprendre les rênes du Parc.

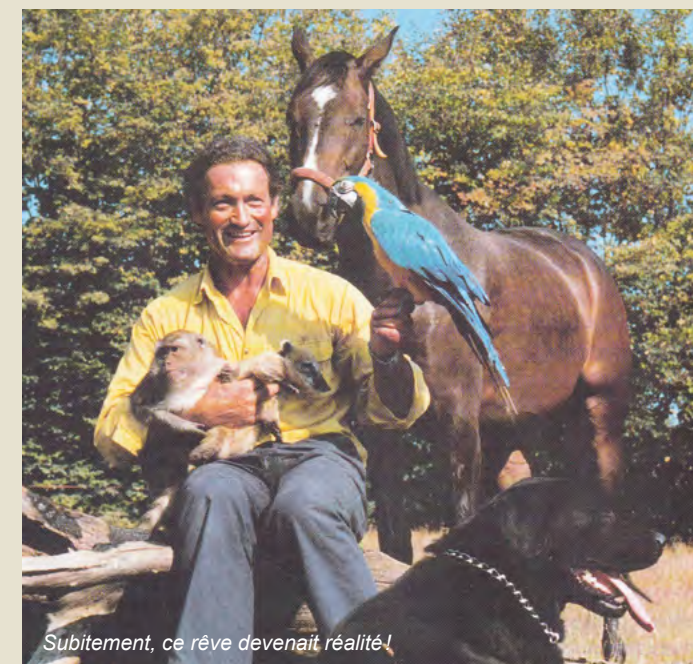
L'Association peut alors créer la Fondation Bioparc Genève, qu'il préside avec l'aide des personnes dévouées et efficaces du Conseil de fondation, dont la vice-présidente Christina Meissner (cf. édition automne 2022).

RICHES DÉCOUVERTES À L'HORIZON

La nouvelle organisation mise en place, Pierre peut reprendre sa passion des expéditions à travers le monde où il retrouve les animaux sauvages dans leur milieu naturel, comme au Sri Lanka, en Afrique et en Inde. Il rencontre aussi de merveilleuses tribus primaires qui continuent de vivre selon un mode de vie traditionnel, en harmonie avec la nature...

Avec enthousiasme, il termine ainsi son récit d'aventure: «Le monde animal nous permet de mieux comprendre l'Humain et de rencontrer des Amis formidables. Vive le nouveau projet du Bioparc à Belle-Idée qui permettra à Tobias et à toute l'équipe d'y agrandir et développer la Fondation dans l'esprit de son Parc.»

2023 Voilà 50 ans que débutait la grande aventure de Pierre à Vernier; et pour couronner le tout, il fêtera cet été ses 80 printemps. ■



Subitement, ce rêve devenait réalité!



L'ASSOCIATION DES AMIS DU PARC CHALLANDES

CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023



MERCREDI 21 JUIN 2023 À 18H30 au Bioparc Genève – 33 route de Valavran – 1293 Bellevue

Ordre du jour:

- Ouverture de l'Assemblée par la Présidente
- Approbation du procès-verbal de la dernière AG
- Rapport de la Présidente sur l'activité de l'Association pendant la période écoulée
- Rapports de la trésorière et des contrôleurs des comptes
- Approbation des rapports et comptes
- Fixation des cotisations
- Election des membres du comité
- Modification de l'article 5 des statuts
 - Peut devenir membre toute personne physique ou morale qui en exprime le désir **remplacé par**
 - Peut devenir membre toute personne physique qui en exprime le désir
- Propositions individuelles

Les membres qui souhaitent qu'un objet soit traité par la prochaine assemblée générale doivent en informer le comité par courrier recommandé au plus tard 10 jours avant l'Assemblée.



En l'honneur des septante années d'engagement de feu sa Majesté la Reine Elisabeth II, deux actions d'envergure internationale ont été lancées en 2022.

L'une par le Service Royal des Bénévoles du Royaume Uni (Royal Voluntary Service) pour récompenser les personnes qui se dédient sans compter et consacrent leur temps au service de leur communauté pour une vie meilleure: les « Platinum Champion Awards ». L'autre connue sous le nom de « Queens Green Canopy Initiative » consistait à planter plus d'un million d'arbres, « Platinum Jubilee trees », au bénéfice des générations futures. La volonté du Royaume-Uni dépassant dans les deux cas les frontières, c'est ainsi que le Bioparc Genève a été lauréat pour la plantation d'un arbre et invité à l'Ambassade à Berne, le 5 juin 2022, afin de recevoir le « Platinum Champion Award » pour l'engagement exceptionnel de deux de ses volontaires Méline Klopfenstein et Matthieu Müller.

Compte tenu du fait que le développement du Bioparc aura lieu sur le site de Belle Idée à Thônex et non sur le site actuel, nous avons souhaité installer cet arbre sur ce site du futur. Un premier arbre en guise de « première pierre » nous semblait un message particulièrement important à transmettre et beaucoup plus emblématique car s'inscrivant parfaitement dans la logique des plans Climat et Biodiversité et de la Stratégie d'arborisation du canton de Genève.

La plantation a eu lieu en présence de Son Excellence l'ambassadeur du Royaume-Uni en Suisse; des Présidents et Vice-Présidents du Grand Conseil et du Conseil d'Etat; des autorités exécutives des communes de Thônex, de Chêne-Bourg, de Chêne-Bougeries et de la Ville de Genève. Le comité de parrainage du projet, le Conseil de Fondation, l'Association des Amis du Parc Challandes, les représentants des HUG, de la CITES, du Geneva Environment Network, nos architectes et le personnel qui œuvre au quotidien au Bioparc, toutes ces personnes qui à un titre ou à un autre, soutiennent notre projet ou ont rendu possible l'évènement, étaient là et nous les remercions vivement.

LA NATURE POUR GUIDE

Planter des arbres avant tout, c'est tout un symbole car ce sont eux qui incarnent mieux que tout autre, la vie, la pérennité, le ressourcement, la lutte contre le réchauffement climatique. Ils sont vivants et ils sont aussi le support d'autres vies. Ils incarnent la biodiversité et la volonté de la préserver.

LE CHÊNE, SYMBOLE DE LA BIODIVERSITÉ

Au-delà d'être une espèce locale emblématique dans les deux pays, le chêne est certainement l'arbre qui offre refuge et nourriture au plus grand nombre d'espèces. Sa longévité et son rôle écologique en font le symbole même de la biodiversité.

UN LIEN ENTRE LES HUMAINS

Placé sur le site de Belle-Idée, à la croisée des chemins parcourus par les patients, résidents, employés ou visiteurs du site de l'Hôpital, du centre de réfugiés, de l'école et du futur Bioparc, qui s'implantera sur deux communes, nous formons le vœu que ses racines s'étendent dans toutes les directions pour unir et renforcer les liens entre tous les êtres.

THE QUEEN'S GREEN CANOPY, UN CADEAU UNIQUE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

L'action, initiée en mai 2021 par la Reine et le Prince de Galles à l'occasion du Jubilé de platine, devait se terminer en décembre 2022. Elle a été prolongée « In memoriam » afin qu'un ultime hommage puisse être rendu à travers cette action jusqu'à la fin de la saison de plantation en mars 2023. Plus d'un million d'arbres ont été plantés à travers toute l'Angleterre, le chêne du Bioparc Genève fait dorénavant partie de la Canopée de la Reine et nous en sommes très fiers. Ce cadeau durable rappellera pour toujours l'engagement extraordinaire de Sa Majesté au service de la communauté et le nôtre pour les générations futures. ■

PROJET

UN ARBRE POUR LE FUTUR BIOPARC

Un chêne a été planté le 28 mars 2023 sur le site de Belle-Idée en présence de Son Excellence l'Ambassadeur du Royaume-Uni en Suisse, des plus hautes autorités cantonales, de la Ville de Genève et des communes de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries. Cet évènement s'inscrit dans un contexte plus large, tant au niveau temporel que spatial, auquel le Bioparc est ravi d'avoir participé.

par Christina Meissner, Vice-présidente du Bioparc Genève



L'arbre du Jubilé entouré de Son Excellence l'ambassadeur James Squire, de Tobias Blaha et de Christina Meissner du Bioparc

© Camilla Chalmers



De gauche à droite: Pierre Challandes, Tobias Blaha, Michel Milinkovitch, Eva Vaucher-Elfenkämper, Jean-Luc Forni, Bruno Da Silva, Alain Kolly, Florian Gross, Marc Kilcher, SE James Squire, Jean-Luc Boesiger, Antonio Hodgers, Mauro Poggia et Christina Meissner du Bioparc

© Chloe Sheikh-Kadir

NOUVELLES DU BIOPARC

#MÉDIAS

La Tribune de Genève et Léman bleu ont relaté l'accueil de Mimosa par le Bioparc et le trafic illégal de servals pour créer des hybrides, les chats Savannah, un réel problème en Suisse.



#MÉDIAS

Le Matin Dimanche a peint un magnifique portrait du Directeur du Bioparc, Dr Tobias Blaha, et du lémurien, devenu son l'emblème.



#MÉDIAS

La Tribune de Genève a souligné le rôle crucial de notre refuge animalier dans la problématique des reptiles abandonnés en lien avec l'augmentation des factures de chauffage.



#RENCONTRE

Le 16 février, le Dr Tobias Blaha et Nelly Bettens ont donné une conférence sur la vision du futur Bioparc au Zootecnie Symposium 2023 à l'Université de Genève.

#NOUVEAUX AMBASSADEURS

Deux phalangers volants confisqués chez un particulier ont été recueillis le 6 février. Le **GHI** a publié un article sur leur parcours.



#NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le Bioparc a accueilli cinq tortues des Galapagos devenues les stars du Léman bleu le 17 mars, ainsi que le Professeur Michel Milinkovitch du Département de Génétique et Evolution de l'Université de Genève qui a joué un rôle de facilitateur. Nés au Zoo de Zürich en mai 2019, ces individus sont issus d'un programme de reproduction pour la conservation des tortues géantes des Galapagos.



#PÉDAGOGIE

Un atelier tout public a été organisé au Bioparc le 18 février autour des nids d'oiseaux et la fabrication de nichoirs.

#RECORD

Le compte Instagram du Bioparc a atteint les 4'000 followers le 11 février!



#RENCONTRE

Le 15 mars, la Vice-Présidente du Conseil de Fondation, Christina Meissner, et le Dr Tobias Blaha ont chacun été invités à participer à un débat en lien avec l'écocide lors du GREAT British Brain-Off organisé par le British Embassy Berne et le Geneva Debate au Geneva Graduate Institute à la Maison de la Paix à Genève.



#AGENDA

Le Bioparc proposera le 3 juin un cours de détention de lapins préparé par Dr Chloe Gonseth qui l'animera avec Nelly Bettens. Ce cours s'adresse à tous ceux qui ont récemment acquis des lapins ou qui désirent se lancer dans l'élevage de races rustiques menacées. Merci à ProSpecieRara pour sa collaboration!



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN!

Chers donateurs, parrains et membres de l'Association, Vous êtes toujours généreux et le Bioparc Genève vous en remercie.

Notre association étant reconnue d'utilité publique, vous pouvez déduire fiscalement les montants versés, à l'exception des cotisations.

Une attestation peut vous être adressée sur demande: info.challandes@gmail.com

Merci pour votre soutien et au plaisir de vous accueillir dans les allées du Bioparc.





BIOPARC GENÈVE
PIERRE CHALLANDES

LE JOURNAL DU BIOPARC GENÈVE,
ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES AMIS DU PARC CHALLANDES

N° 558 | avril | mai | juin 2023

Paraît 4 fois/an, cotisation annuelle avec journal et calendrier CHF 50.-

Directeur **Dr Tobias Blaha**

Textes **Chloë Sheikh-Kadir** (sauf précision)

Graphisme **Eloïse Zbinden**

Photo de couverture **Andrew Myers – Wild Special**

Impression **www.jordiaubonne.ch**

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC CHALLANDES / BIOPARC GENÈVE S.A.

33, route de Valavran

1293 Bellevue, GE - CH

Tél. : +41 (0)22 774 38 08

info@bioparc-geneve.ch

www.parc-challandes.ch

CH31 0900 0000 1200 5328 7

DONS UNIQUEMENT!



Suivez l'actualité du Bioparc sur les réseaux sociaux

@bioparcgeneve



RESTAURANT LA 3ÈME MI-TEMPS
* * *

Lundi-Vendredi : Restauration Midi & Soir

Dimanche : Dépôt de pain "Tea-Room"

Chemin des Tuileries, 148 - 1293 Bellevue
022 535 40 35
www.3ememitemps.ch
info@3ememitemps.ch



FIT MARKET
LIFE & ECO FRIENDLY



CANDEO®
CORPORATE SERVICES | GENEVA



Route de La Plaine 14 - 1283 La Plaine
t. +41 22 754 12 22 - f. +41 22 754 19 69

info@animaux-geneve.com - www.animaux-geneve.com

Lu-Ve : 7.30 - 12.00 et 13.30 - 17.30 - Samedi matin : 7.30 - 11.30

Livraisons à domicile

Vente d'aliments pour bétail - Conditionnement de céréales fourragères
Vente de nourriture pour chevaux, animaux domestiques et basse-cour, litières, farines

**MEDAILLES
CHIENS ET CHATS**



Sfr 22.-



à Sfr 25.-

Gravure recto-verso

Rue Jacques-Dalphin 37 - 1227 CAROUGE
Tél. 022 343 83 20 - Fax 022 343 89 73
gravoplaques@bluewin.ch - www.gravoplaques.ch



**Bienvenue à la Banque Raiffeisen
de la Versoix**

Place Charles David 11, 1290 Versoix
Rue du Mont-Blanc 19, 1211 Genève
www.raiffeisen.ch/versoix

RAIFFEISEN

RETOURS Association des
Amis du Parc Challandes
33, rte de Valavran
1293 BELLEVUE
Prière d'annoncer
les rectifications d'adresse



JAB
CH-1293 Bellevue
P.P. / Journal